



**Avis d'occupation du domaine public pour
une exploitation économique de courte
durée
Commune d'Argentan**

Nom et adresse officiels :

Commune d'ARGENTAN

Correspondant : Monsieur le Maire

Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61201 ARGENTAN Cedex

Téléphone : 02 33 36 40 03

Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

Objet de l'occupation du domaine public : restauration dans le cadre de la Fête Nationale à l'occasion du feu d'artifice du mardi 14 juillet 2026, sur le parvis du Hall du Champ de foire à Argentan.

Superficie de l'occupation sur le domaine public : en fonction des métrages souhaités par les commerçants (dans la limite de l'espace disponible et de l'implantation possible), néanmoins les emplacements seront déterminés par l'organisateur.

Emplacement et durée de l'occupation sur le domaine public :

Emplacement : Parvis du Hall du Champ de Foire

Durée : Mardi 14 juillet 2026 à partir de 15h00 (installation) jusqu'à 23h30 (rangement et départ).

L'autorisation de départ sera donnée par les services municipaux en raison du flux conséquent de personnes attendues.

Montant de la redevance : 14,00 €

Date limite de réception des demandes : 26 juin 2026 à 17h00

Adresse de transmission des demandes : Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : Mairie d'Argentan – Direction Communication – Annexe de l'Hôtel de Ville – 2 Place Robert Dugué – 61200 ARGENTAN

Courriel : service.evenementiel@argentan.fr

Date d'envoi à la publication : 3 juin 2026